

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 28 novembre 2024**

- - -

Le 28 novembre 2024 à 20h30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 21 novembre 2024 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants :

Mme Nathalie MASBOU,

Pouvoirs : 0

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 9 Votants : 9

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 Octobre 2024 a été transmis aux conseillers pour corrections

- ✓ **Le PV est approuvé par 9 voix pour 0 abstention 0 voix contre**

2. FONCIER -PYLONE ATC proposition d'achat de terrain

-Michel VEDRUNE

L'entreprise ATC qui loue le terrain communal porteur de l'antenne relai de Cazals (derrière le château) nous avait fait une proposition d'achat le 28/10 à hauteur de 47250€.

Nous avons des lors inscrit ce point à l'ordre du jour de notre conseil de novembre.

Toutefois, ATC nous a fait une nouvelle proposition le 19/11 à hauteur de 39000€.

Michel Vedrune propose de valider la proposition à 47250 € sous réserve de clarification de la clause portée dans la proposition « déduction faite, le cas échéant, des loyers versés d'avance »

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident la proposition à 47250 € avec 8 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre**

3. PERSONNEL- Révision des salaires

- Michel VEDRUNE

Compte tenu de la qualité du travail fourni, il est proposé d'augmenter le salaire de la secrétaire de mairie de 13€81 de l'heure à 14€14 (échelon 6-IM 376 elle passerait à 8-IM 385)

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

4.PERSONNEL- Primes de fin d'année

-Michel VEDRUNE

Michel Vedrune propose de verser l'IFSE à hauteur de 50 € pour chaque employé communal titulaire. Proposition de verser une prime exceptionnelle de CIA à la secrétaire de 500 €. Il est proposé de verser une prime de 150 € à Odile Lacroix pour solder son contrat.

Un panier de Noël sera offert à chaque employé communal

Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

5.ASSOCIATIONS- conventions d'utilisation

- Serge GALES

En vue d'une utilisation occasionnelle d'une partie de l'atelier par le club de pétanque, (accès frigo et toilettes) un projet de convention a été rédigé

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette convention avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

6.BUDGET- Délibération Modificative

-Claudine LACROIX

Sans objet pour ce conseil

7.PERSONNEL- Création de poste

-Michel VEDRUNE

Suite à la RQTH (reconnaissance de qualité de travailleur handicapé) pour Mr Pascal Aussel, celui-ci a demandé à pouvoir bénéficier d'une réduction de temps de travail, Nous devons donc créer un nouveau poste adapté au volume de travail souhaité par le salarié.

Nous sommes dans l'attente des éléments qui doivent nous permettre de fixer le nouveau temps de travail de ce salarié.

En l'absence d'éléments nouveaux, la création du poste est reportée.

PRINCIPALE DONNEES SUITE A L'OUVERTURE DES PLIS

18 lots

45 offres

2.5 offres par lot en moyenne

Maxi 4

Mini 0 :

SITUATION :

1 lot infructueux (AO à relancer)

3 offres rejetées pour défaut de concurrence (AO à relancer)

3 lots à attribuer

3 lots à attribuer après justification d'offre anormalement basse

7 lots négociation en cours (offres très proches)

1 lot négociation en cours (choix technique à valider)

Après présentation de la situation globale financière du projet à la date du conseil, ainsi que du rapport d'analyse de l'ouverture des plis, il est proposé :

- D'attribuer le lot désamiantage à l'entreprise Benezech pour un montant de 26504.95 € HT (pour un début des travaux mi-janvier)
- De retarder au prochain conseil l'attribution des lots pour lesquels le choix est arrêté afin d'avoir une vision plus claire des options réalisables.
- De rejeter pour défaut de concurrence les offres sur les lots 4 : menuiserie interieures, 5 : menuiserie extérieures et 9 : plomberie et de relancer la consultation pour ces lots.
- De déclarer infructueux l'AO pour le lot 14 : étanchéité et de procéder (compte tenu du faible montant de ce lot) à une consultation restreinte d'entreprise.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

QUESTIONS DIVERSES

9.VOIRIE- Subvention amende de police

-

Une enveloppe de 30000€ est à la disposition de la commune pour continuer le travail de sécurisation de la voirie.

Une réflexion est lancée pour un débat au prochain conseil et recherche de devis en janvier 2025

COMMISSIONS

10. AUBERGE

-Emmanuel SAILLY

Auberge : rendez-vous avec la CCI le 29 novembre. Proposition de soutien à la rédaction d'un article pour recherche d'un porteur de projet. La CCI pourra ensuite épauler ce porteur : aide à l'étude de marché, aide au financement... Coût pour la commune : 240€.

Poursuite des contacts en vue de la recherche de financement via les CEE (contrats d'économies d'énergie)

11. Gazette

-

Mélanie FAGES

Voir avec les associations pour l'écriture d'articles

Rédiger sur les sujets suivants :

- Adressage lotissement terminé
- Auberge point sur l'avancement
- Association église
- Ecole voyage scolaire
- Pétanque

12. FOUILLES ARCHEOLOGIQUES : Campagne 2025

– jacques FOUCHER

L'équipe de Vincent Ard a déposé une demande d'autorisation pour la poursuite des fouilles entreprises en 2024.Cette autorisation lui sera attribuée.

13. INFORMATION

Michel VEDRUNE

La mutuelle Mutualia demande le prêt d'une salle pour recevoir les habitants qui souhaiteraient avoir des renseignements.

La séance s'est terminée à 22h30

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le mardi 17 décembre à 20h30, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 28 novembre 2024

La secrétaire de séance :
Mélanie Fages

Le Maire :
Michel VÉDRUNE

VALIDE